

RCS : ARRAS Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00409 Numéro SIREN : 349 984 229 Nom ou dénomination : HOLDING ROBESPIERRE

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2019 sous le numéro de dépôt 5958

GREFFE DU TRIBUNAL

30 JUL. 2019

DE COMMERCE D'ARRAS

Comptes annuels

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

SAS HOLDING ROBESPIERRE

19 Rue d'Acq

62144 HAUTE-AVESNES

Certifié Conforme.



COGEFIS ASSOCIES
S.A.R.L. au capital de 1 261 000 €
inscrite à l'ordre des Experts-Comptables
de la région de LILLE

Tél. 03 27 82 98 80

Fax. 03 27 78 04 40

21 Mail Saint Martin 59400 Cambrai

3 rue Jeanne maillette 59000 Lille

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	101 586	3 559	98 027	100 472
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	6 503 515	200 000	6 303 515	6 215 638
Autres titres immobilisés				
Prêts	6 974		6 974	11 537
Autres immobilisations financières	7 500		7 500	7 500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 619 575	203 559	6 416 016	6 335 147
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	86 983		86 983	87 049
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	2 631		2 631	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	9 351		9 351	2 314
Autres créances	1 593		1 593	1 483
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	1 867 383		1 867 383	1 784 209
Disponibilités	278 002		278 002	334 621
Charges constatées d'avance	294		294	1 448
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 246 237		2 246 237	2 211 124
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	8 865 812	203 559	8 662 253	8 546 272

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	2 720	2 720
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 547 364	3 547 364
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	288	288
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 124 972	1 065 487
Report à nouveau	3 208 840	3 208 840
Résultat de l'exercice	599 316	507 485
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 483 500	8 332 184
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	24 545	35 297
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	24 545	35 297
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 649	1 649
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 736	8 922
Personnel	48 691	63 905
Organismes sociaux	45 717	66 148
Etat, Impôts sur les bénéfices		13 688
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	14 497	16 846
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	16 916	7 633
Dettes fiscales et sociales	125 822	168 220
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	178 753	214 088
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	8 662 253	8 546 272

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	842 486	100,00	864 541	100,00	-22 055	-2,55
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	2		2			5,97
Total	842 488	100,00	864 543	100,00	-22 055	-2,55
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	445 168	52,84	455 085	52,64	-9 917	-2,18
Total	445 168	52,84	455 085	52,64	-9 917	-2,18
MARGE SUR M/SES & MAT	397 320	47,16	409 458	47,36	-12 138	-2,96
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	17 452	2,07	8 084	0,94	9 368	115,88
Salaires et Traitements	285 954	33,94	278 579	32,22	7 375	2,65
Charges sociales	102 542	12,17	107 263	12,41	-4 721	-4,40
Amortissements et provisions	2 746	0,33	608	0,07	2 137	351,31
Autres charges	10		2		9	495,40
Total	408 704	48,51	394 536	45,64	14 168	3,59
RESULTAT D'EXPLOITATION	-11 384	-1,35	14 922	1,73	-26 306	-176,29
Produits financiers	606 912	72,04	491 235	56,82	115 677	23,55
Charges financières	1 003	0,12	1 352	0,16	-348	-25,78
Résultat financier	605 909	71,92	489 883	56,66	116 025	23,68
Opérations en commun	27 825	3,30	27 440	3,17	385	1,40
RESULTAT COURANT	622 349	73,87	532 245	61,56	90 104	16,93
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	23 033	2,73	24 760	2,86	-1 727	-6,97
RESULTAT DE L'EXERCICE	599 316	71,14	507 485	58,70	91 831	18,10

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS HOLDING ROBESPIERRE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 8 662 253 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 599 316 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/03/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 et des règlements ANC n° 2015-06 et 2016-07.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques :

* Matériel et outillage industriels :

* Installations générales, agencements et aménagements divers : NON AMORTISSABLE

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 2 299 euros.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	75 179			75 179
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 107	300		26 407
Immobilisations corporelles	101 286	300		101 586
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	6 415 638	87 878		6 503 515
- Prêts et autres immobilisations financières	19 037		4 563	14 474
Immobilisations financières	6 434 675	87 878	4 563	6 517 989
ACTIF IMMOBILISE	6 535 961	88 178	4 563	6 619 575

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	814	2 746		3 559
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	814	2 746		3 559
ACTIF IMMOBILISE	814	2 746		3 559

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 825 579 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	710 254		710 254
Prêts	6 974	4 632	2 342
Autres	7 500		7 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	86 983	86 983	
Autres	13 574	13 574	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	294	294	
Total	825 579	105 483	720 096
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	4 563		

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	1 178
Total	1 178

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 720,00 euros décomposé en 1 360 titres d'une valeur nominale de 2,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	136	20,00
Titres émis pendant l'exercice	1 360	2,00
Titres remboursés pendant l'exercice	136	20,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 360	2,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 178 753 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	24 545	10 171	14 374	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 736	26 736		
Dettes fiscales et sociales	125 822	125 822		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 649	1 649		
Produits constatés d'avance				
Total	178 753	164 379	14 374	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	10 751			
(**) Dont envers les associés	1 649			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	7 200
Dettes provis. pr congés à payer	1 712
Personnel - autres charges à payer	46 980
Charges sociales s/congés à payer	803
Charges sociales - charges à payer	18 494
Etat - autres charges à payer	12 545
Total	87 733

Comptes de régularisation

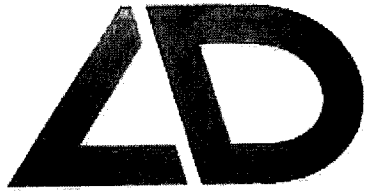
Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	294		
Total	294		

Liste filiales 2018

Notes sur le bilan
Immobilisations financières
Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres Sans résultat exercice	Quote-part du capital detenue	Résultat du dernier exercice clos	Monnaie
Filiales (détenues à + 50 %)					
EURL URBI INVEST			100,00		
SAS SOFIMA	371 400	5 842 153	97,10	854 897	€
SCI SOFIBAT	1 524	40 627	100,00	150 166	€
SCI SOFIKERQUE	1 524	75 078	74,00	22 167	€
SCI ARRAGEOISE DES VALLEES	10 000	13 871	55,00	81 131	€
SCI A1 METROPOLE	150 000		53,33	56 159	€
SCI BRUTUS	1 524	57 012	69,00	41 448	€
SC JPB LA PORTE DES VALLEES	3 889 800	241 920	60,29	248 178	€
Participations (détenues entre 10 et 50 %)					



CABINET LOTIN - DRUART

Société de Commissaires aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Douai

Bruno LOTIN
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Fabien DRUART
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

« HOLDING ROBESPIERRE » RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « HOLDING ROBESPIERRE » relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société

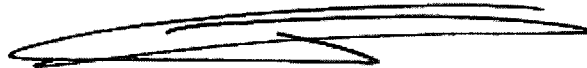
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

LAMBERSART, le 13 Juin 2019

Le Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Fabien DRUART.

Fabien DRUART

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	101 586	3 559	98 027	100 472
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	6 503 515	200 000	6 303 515	6 215 638
Autres titres immobilisés				
Prêts	6 974		6 974	11 537
Autres immobilisations financières	7 500		7 500	7 500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 619 575	203 559	6 416 016	6 335 147
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	86 983		86 983	87 049
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	2 631		2 631	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	9 351		9 351	2 314
Autres créances	1 593		1 593	1 483
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	1 867 383		1 867 383	1 784 209
Disponibilités	278 002		278 002	334 621
Charges constatées d'avance	294		294	1 448
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 246 237		2 246 237	2 211 124
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	8 865 812	203 559	8 662 253	8 546 272

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	2 720	2 720
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 547 364	3 547 364
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	288	288
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 124 972	1 065 487
Report à nouveau	3 208 840	3 208 840
Résultat de l'exercice	599 316	507 485
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 483 500	8 332 184
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	24 545	35 297
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	24 545	35 297
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 649	1 649
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	26 736	8 922
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 691	63 905
Personnel	45 717	66 148
Organismes sociaux		13 688
Etat, Impôts sur les bénéfices		16 846
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	14 497	
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	16 916	7 633
Dettes fiscales et sociales	125 822	168 220
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	178 763	214 088
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	8 662 253	8 546 272

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	842 486	100,00	864 541	100,00	-22 055	-2,55
Production vendue						
Production stockée						
Subventions d'exploitation	2		2			5,97
Autres produits						
Total	842 488	100,00	864 543	100,00	-22 055	-2,55
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p. & aut. approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	445 168	52,84	455 085	52,64	-9 917	-2,18
Total	445 168	52,84	455 085	52,64	-9 917	-2,18
MARGE SUR M/SES & MAT	397 320	47,16	409 458	47,36	-12 138	-2,96
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	17 452	2,07	8 084	0,94	9 368	115,88
Salaires et Traitements	285 954	33,94	278 579	32,22	7 375	2,65
Charges sociales	102 542	12,17	107 263	12,41	-4 721	-4,40
Amortissements et provisions	2 746	0,33	608	0,07	2 137	351,31
Autres charges	10		2		8	495,40
Total	408 704	48,51	394 536	45,64	14 168	3,59
RESULTAT D'EXPLOITATION	-11 384	-1,35	14 922	1,73	-26 306	-176,29
Produits financiers	606 912	72,04	491 235	56,82	115 677	23,55
Charges financières	1 003	0,12	1 352	0,16	-348	-25,78
Résultat financier	605 909	71,92	489 883	56,66	116 025	23,68
Opérations en commun	27 825	3,30	27 440	3,17	385	1,40
RESULTAT COURANT	622 349	73,87	532 246	61,66	90 104	16,93
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	23 033	2,73	24 760	2,86	-1 727	-6,97
RESULTAT DE L'EXERCICE	599 316	71,14	507 485	58,70	91 831	18,10

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS HOLDING ROBESPIERRE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 8 662 253 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 599 316 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/03/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 et des règlements ANC n° 2015-06 et 2016-07.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques :

* Matériel et outillage industriels :

* Installations générales, agencements et aménagements divers : NON AMORTISSABLE

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

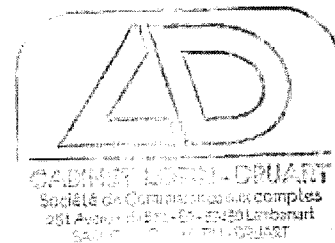
Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 2 299 euros.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

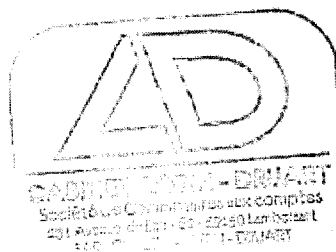


Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

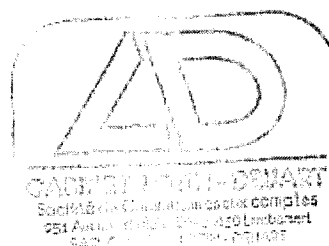
	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	75 179			75 179
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 107	300		26 407
Immobilisations corporelles	101 286	300		101 586
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	6 415 638	87 878		6 503 515
- Prêts et autres immobilisations financières	19 037		4 563	14 474
Immobilisations financières	6 434 675	87 878	4 563	6 517 989
ACTIF IMMOBILISE	6 535 961	88 178	4 563	6 619 575



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	814	2 746		3 559
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	814	2 746		3 559
ACTIF IMMOBILISE	814	2 746		3 559



Notes sur le bilan

Actif circulant

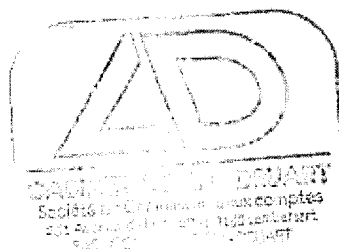
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 825 579 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	710 254		710 254
Prêts	6 974	4 632	2 342
Autres	7 500		7 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	86 983	86 983	
Autres	13 574	13 574	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	294	294	
Total	825 579	105 483	720 096
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	4 563		

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	1 178
Total	1 178



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 720,00 euros décomposé en 1 360 titres d'une valeur nominale de 2,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	136	20,00
Titres émis pendant l'exercice	1 360	2,00
Titres remboursés pendant l'exercice	136	20,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 360	2,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 178 753 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	24 545	10 171	14 374	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 736	26 736		
Dettes fiscales et sociales	125 822	125 822		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 649	1 649		
Produits constatés d'avance				
Total	178 753	164 378	14 374	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	10 751			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 649			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

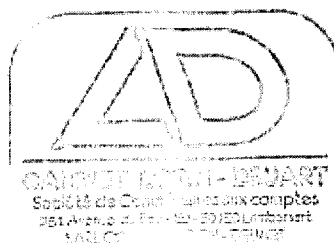
Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	7 200
Dettes provis. pr congés à payer	1 712
Personnel - autres charges à payer	46 980
Charges sociales s/congés à payer	803
Charges sociales - charges à payer	18 494
Etat - autres charges à payer	12 545
Total	87 733

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

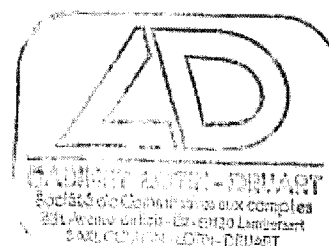
	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	294		
Total	294		



Liste filiales 2018

Notes sur le bilan
Immobilisations financières
Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres Sans résultat exercice	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos	Monnaie
Filiales (détenues à + 50 %)					
EURL URRI INVEST	371 400	5 842 153	100,00	854 897	€
SAS SOFINA	1 524	40 627	97,10	150 166	€
SCI SOFIBAT	1 524	75 078	100,00	22 167	€
SCI SOFIKERQUE	10 000	13 871	74,00	81 131	€
SCI ARRAGEOISE DES VALLEES	150 000	57 012	55,00	56 159	€
SCI AJ METROPOLE	1 524	241 920	53,33	41 448	€
SCI BRUTUS	3 889 800		69,00	248 178	€
SCI JB LA PORTE DES VALLEES			60,29		€
Participations (détenues entre 10 et 50 %)					



HOLDING ROBESPIERRE
Société par actions simplifiée
au capital de 2 720 euros
Siège social : 19 rue d'Acq
62144 HAUTE AVESNES
349 984 229 RCS ARRAS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 599 316,13 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	599 316,13 euros
------------------------	------------------

A titre de dividendes, à concurrence d'une somme de	220 000,00 euros
Soit 161,764 euros par action	

Le solde, soit la somme de	379 316,13 euros
----------------------------	------------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 276 288,40 euros (après prise en compte de la distribution de dividendes intervenue le 04 mars 2019 par décisions unanimes des associés).

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 87 352,94 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 132 647,06 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2016 :
446 660,00 euros, soit 328,43 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 177 350,29 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 269 309,71 euros

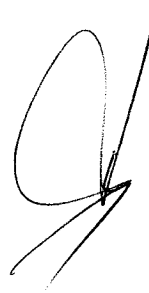
Exercice clos le 31 décembre 2017 :

448 000,00 euros, soit 329,41 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 177 882,35 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 270 117,65 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Pierre BONNAY

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' followed by a series of loops and a final downward stroke.